



Cher-e-s concitoyen-ne-s,

Depuis maintenant plus de 15 jours, et pour une période indéterminée, nous vivons un moment singulier dans notre pays. Cette période de confinement imposée par l'État est absolument nécessaire pour venir à bout de la crise sanitaire qui nous touche. Je tenais via cet édito à vous informer des décisions et des modalités mises en œuvre sur notre commune afin d'adapter notre organisation et de faire respecter le confinement.

Tout d'abord, **concernant l'organisation administrative** et finalement la continuité administrative de la mairie, elle s'effectue en mode restreint. Nous avons tout mis en œuvre pour traiter les actes administratifs mais les délais peuvent s'allonger. Je vous invite donc à décaler toute demande non urgente car l'ensemble de la chaîne administrative est impacté. De plus, l'accueil au public est fermé pendant la période du confinement et est remplacé par un accueil téléphonique aux mêmes jours et heures (lundi :16h30-19h ; mercredi : 14h-16h ; vendredi : 10h-12h).



Dans la mesure du possible, je vous invite à utiliser l'adresse mail de la mairie pour toute demande classique : mairie@thoreyenplaine.fr. Pour les demandes urgentes, une adresse spéciale a été créée : urgence.administrative@thoreyenplaine.fr

De plus, en cas d'**extrême urgence**, vous pouvez me joindre sur mon téléphone mobile au 06.24.70.15.97 ou en cas d'absence, mon premier adjoint, Jean-Jacques VIGOT au 06.58.08.12.94.

Concernant les personnes isolées ou en situation fragile, sur la base des informations connues et avec l'équipe de la commission action sociale, une veille a été mise en place. Le groupe « voisins vigilants » composé de citoyens, habituellement concentré sur les incivilités et les cambriolages, a aussi été activé. Si malgré ces mesures, vous vous trouvez dans une situation délicate, n'hésitez pas à vous faire connaître en téléphonant à la mairie (03.80.79.12.79), en utilisant les adresses mails ci-dessus ou en me téléphonant directement.

Concernant la vie communale et dans le strict respect des règles de confinement, les locaux communaux ne sont plus accessibles, plus aucun prêt ni aucune location n'ont lieu (salle polyvalente, MAC, bibliothèque). Les espaces publics (en particulier, les jeux publics extérieurs, le city stade et toute sa zone) sont fermés et INTERDITS et vous ne pouvez plus les fréquenter même à titre individuel. En effet, constatant des regroupements encore massifs dans les espaces publics, j'ai signé un arrêté en ce sens que vous retrouverez sur le site internet de la commune. Dans le même état d'esprit, j'ai interdit la vente ambulante et *in fine* la présence des food trucks sur notre territoire jusqu'au retour à une situation normale. J'ai lu sur un réseau social des critiques sur cette disposition. Même si ces retours sont très isolés et peuvent être considérés comme des épiphénomènes, je tiens à vous dire que ce n'est pas de gaîté de cœur que j'ai pris cette mesure car je connais le service rendu par ces commerçants et l'enjeu pour eux d'une telle décision. Cependant, il en est de ma responsabilité et je l'assume pleinement en conscience car rien ne m'est plus important que de limiter la propagation de ce virus afin de protéger des vies. J'espère que vous me comprenez. Depuis le début de ma mandature, avec le conseil municipal, seul l'intérêt général nous guide et nous ne dévierons pas de ce chemin.



Concernant les travaux divers et l'entretien de notre commune, les entreprises ont suspendu leurs interventions. Les chantiers de la mairie, de l'éco-quartier et les travaux divers sont arrêtés et décalés. Pour les parties sous gestion communale, les employés chargés de l'entretien des espaces verts et des bâtiments font leur possible. Je vous demande d'être très indulgent. Nous ferons le maximum pour maintenir la commune dans un état de propreté satisfaisant. Vous pouvez aussi nous aider en particulier en entretenant vos trottoirs. J'attire votre attention également sur la fermeture des déchèteries et je vous demande de faire preuve de civisme et de ne pas évacuer vos déchets sur les espaces publics. Le ramassage des bacs (grenat et bleu) par le SMICTOM reprend normalement et en fonction du calendrier prévu. Continuez bien le tri et respectez aussi les personnels du SMICTOM qui remplissent une mission importante et essentielle de service public.



Concernant l'accueil des enfants (en particulier celui des personnels de santé) et le fonctionnement de nos écoles, toutes les dispositions ont été prises par nos partenaires (communautés de communes et rectorat) pour remplir au mieux les missions attendues et dans un esprit de continuité pédagogique et de services pour nos enfants. Je tiens à les en remercier ainsi que les acteurs qui se sont portés volontaires pour assurer ces continuités. Si vous rencontrez un problème, surtout n'hésitez pas à nous en faire part rapidement par mail.

Concernant l'économie et les aides aux entreprises, plusieurs dispositifs ont été mis en place par l'État et la Région. Vous pouvez les retrouver sur le site internet de la commune (www.thoreyenplaine.fr)

Concernant la communication de la municipalité, nous privilégions l'application « illiwap » disponible sur téléphone mobile. Si ce n'est pas encore fait, merci de la télécharger sur App Store pour les mobiles IOS ou sur le Play Store ou un store alternatif pour les mobiles sous Android. Pour toutes les personnes ne disposant pas d'accès et/ou d'appareil numérique, l'affichage sur les panneaux extérieurs est toujours actif.



Concernant les élections municipales et leur résultat. Si leur organisation était fortement contestable au vu de la situation sanitaire, nous avons mis en place un dispositif très strict pour assurer un maximum de sécurité pour tous les électeurs et les assesseurs. Dans cette situation de crise, de nombreux citoyens ont préféré rester chez eux et je les comprends. Cependant, les résultats exprimés sont sans équivoques. Je tiens à remercier les électeurs qui nous ont témoigné d'une très large majorité et de leur très grande confiance pour la gestion de notre collectivité dans les années à venir. Pour l'équipe et moi-même, c'est un signe de confiance qui nous oblige. Nous ferons tout pour en être digne. Je remercie aussi tous ceux qui m'ont fait parvenir un message de soutien. Comme vous l'avez sûrement entendu, les exécutifs actuels sont en fonction jusqu'en juin. Le processus démocratique reprendra un fonctionnement normal après cette période de confinement et le premier conseil municipal procédera à l'élection du maire et des adjoints. Vous en serez informé le moment opportun.

Pour conclure, nous devons affronter collectivement et en union cette crise sanitaire. La période est complexe, anxiogène et pesante pour nous tous. Nous pourrions en sortir que par le strict respect des règles de confinement. Je vous demande très solennellement à chacun et chacune d'entre vous d'appliquer très scrupuleusement ces règles. Au moment où de nombreuses solidarités s'expriment, vous devez aussi, en civisme, prendre la mesure de la gravité de la situation sanitaire française et mondiale. La situation est dramatique. Je vous en conjure « Restez chez vous ! ». C'est le seul moyen pour sauver des vies et remettre notre système de santé en capacité à gérer les patients et les urgences. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Bien fidèlement,
Gilles Brachotte